



Observateur du Fonds mondial

LETTRE D'INFORMATION

Numéro 50 : 14 septembre 2017

OFM est une lettre d'information indépendante du Fonds mondial.

[OFM en direct >>](#)

[Site Aidspan >>](#)

[Contactez-nous >>](#)

AU SOMMAIRE :

1. ACTUALITÉS : [Le Fonds mondial a fourni un financement relais de 378 millions de dollars pour 11 subventions écourtées](#)

Onze subventions écourtées de six pays ont reçu un financement relais d'une valeur de 378 millions de dollars pour leur permettre de maintenir les services jusqu'au 31 décembre 2017. L'argent provient de l'optimisation du portefeuille. Par ailleurs, quatre pays bénéficiant de subventions écourtées au titre de la lutte contre le paludisme ont tiré parti d'économies et de gains d'efficacité dans le cadre de leurs propres subventions pour assurer les activités jusqu'à la fin de l'année.

2. ACTUALITÉS ET ANALYSE : [Incapacité à absorber les crédits du Fonds mondial : les circonscriptions africaines tirent la sonnette d'alarme](#)

L'incapacité à absorber l'intégralité des fonds alloués ou décaissés est un problème pour beaucoup de subventions, en particulier en Afrique subsaharienne. Les délégations représentant l'Afrique orientale et australe et l'Afrique occidentale et centrale au Conseil d'administration du Fonds mondial ont fait état de leur préoccupation concernant la capacité d'absorption plus tôt cette année. Cet article est le premier d'une série de trois articles dans lesquels nous abordons certaines des raisons à l'origine de ces problèmes d'absorption, ainsi que quelques-unes des solutions proposées.

3. ACTUALITÉS : [La procédure de sélection du prochain Directeur exécutif du Fonds mondial est en bonne voie, assure le Comité des candidatures](#)

D'après le Comité des candidatures au poste de Directeur exécutif, le Conseil d'administration du Fonds mondial devrait être en mesure de sélectionner un nouveau Directeur exécutif à sa réunion des 14 et 15 novembre. Les annonces publiées en juin et juillet dans quatre grands journaux ont suscité 92 candidatures. Des candidats

supplémentaires ont été identifiés dans le cadre des échanges des membres du Conseil d'administration et d'autres acteurs. La procédure devait s'intensifier lors de la réunion du Comité en vue de finaliser la liste des candidats à inviter pour une entrevue, qui devait avoir lieu la semaine dernière.

4. COMMENTAIRE : [Réflexions d'une rédactrice de demandes de financement au Fonds mondial](#)

Cette année, j'ai rédigé trois demandes de financement au Fonds mondial pour des programmes africains de lutte contre le VIH et la tuberculose. Être plongée de manière si intense dans des processus nationaux si différents évoque toutes sortes de pensées et de réflexions. Dans ce commentaire, je fais part de mon point de vue sur les différents processus de mise au point de propositions, la valeur ajoutée de l'assistance technique, le rôle des équipes de pays du Fonds mondial et les changements apportés aux supports de candidature. J'avance également qu'il est, à mes yeux, grandement nécessaire de mettre au point des outils conviviaux aidant les pays à optimiser leurs allocations budgétaires.

5. ACTUALITÉS : [Une enquête du BIG révèle une fraude à petite échelle par un fournisseur dans le cadre d'une subvention tuberculose du Fonds mondial au Burkina Faso](#)

Une enquête du Bureau de l'Inspecteur général a constaté qu'un fournisseur local du Burkina Faso a livré 35 motocyclettes contrefaites au récipiendaire principal d'une subvention de lutte contre la tuberculose. L'enquête a également révélé que le récipiendaire principal n'a pas pris les mesures appropriées lors de l'attribution du contrat au fournisseur et lorsqu'il a pris connaissance des activités frauduleuses.

[HAUT](#)

ARTICLES:

1. ACTUALITÉS : Le Fonds mondial a fourni un financement relais de 378 millions de dollars pour 11 subventions écourtées

Quatre pays bénéficiant de subventions écourtées contre le paludisme ont en outre tiré un financement relais d'économies et de gains d'efficacité au sein de leurs propres subventions

David Garmaise

D'après le Secrétariat, le Fonds mondial a mis 378,2 millions de dollars à la disposition de 11 subventions écourtées de six pays afin de leur permettre de tenir jusqu'au 31 décembre 2017. Le financement provient de fonds libérés grâce à l'optimisation du portefeuille.

La plus grande partie du financement relais est allée à une subvention VIH de la Tanzanie (109,1 millions de dollars). Une autre subvention VIH, en l'occurrence du Mozambique, a reçu

77 millions de dollars. (Voir le tableau ci-dessous pour la liste complète des financements accordés.)

Tableau : Financement supplémentaire accordé aux pays ayant des subventions écourtées

Pays	Composante	Subvention	Financement supplémentaire (en \$ US)
Kenya	Paludisme	KEN-M-AMREF	2 750 040
		KEN-M-TNT	12 179 877
Mozambique	VIH	MOZ-H-MOH	76 981 737
	Paludisme	MOZ-M-MOH	43 546 381
		MOZ-M-WV	17 878 982
Soudan	Paludisme	SDN-M-UNDP	31 591 959
Tanzanie	VIH	TZA-H-MOF	109 078 557
Ouganda	VIH	UGA-H-MoFPED	36 623 979
	Paludisme	UGA-M-MoFPED	24 398 252
		UGA-M-TASO	14 985 052
Zimbabwe	Paludisme	ZWE-M-MOHCC	8 203 330

En outre, a indiqué le Secrétariat, quatre pays ont tiré parti d'économies et de gains d'efficacité au sein de leurs propres subventions pour alimenter les activités de leurs subventions écourtées de lutte contre le paludisme jusqu'en décembre : la République démocratique du Congo, le Ghana, le Nigeria et le Soudan du Sud.

Malgré son intention de couvrir les maîtres d'œuvre au moins jusqu'au 31 décembre 2017 avec les allocations 2014/2016, le Conseil d'administration du Fonds mondial a autorisé le Secrétariat à approuver des subventions prenant fin plus tôt, connues sous le nom de « subventions écourtées ». Il semblerait que la raison la plus courante pour laquelle les pays demandent une période de mise en œuvre plus courte est le fait que cette période plus courte – et le taux de dépense plus élevé qui va avec – était nécessaire pour assurer la fourniture de services essentiels aux niveaux existants.

Cependant, ayant approuvé les périodes de mise en œuvre plus courtes, le Fonds mondial a décidé qu'il devait également trouver les ressources nécessaires pour permettre à ces subventions de continuer à fonctionner jusqu'à fin 2017 (étant donné que le 1^{er} janvier 2018 était la première date à laquelle les candidats et maîtres d'œuvre pouvaient espérer accéder aux fonds des allocations 2017/2019).

Les fonds liés à l'optimisation du portefeuille proviennent principalement d'économies et de gains d'efficacité réalisés dans l'ensemble du portefeuille de subventions du Fonds mondial. Ils peuvent également provenir de dons supplémentaires. Néanmoins, dans ce cas précis, selon le Comité technique d'examen des propositions, une partie du financement est issue de réductions des financements d'encouragement. Dans un [article](#) du 1^{er} avril 2015, nous avons rapporté que le Comité technique d'examen des propositions avait annoncé que ses

recommandations de financement d'encouragement pour les composantes soumises au cours de la quatrième période d'examen avaient été réduites parce que le Secrétariat « ne voyait pas d'autre possibilité pour combler les déficits de financement des pays ayant sollicité une durée de subvention écourtée ». Le Comité avait fait cette déclaration dans une [mise à jour](#) sur les demandes de financement adressée au Conseil d'administration (voir le document du Conseil GF-B33-10).

Tous les pays qui se sont vu accorder des subventions écourtées avaient présenté les demandes de financement relatives aux composantes pour la période 2017/2019 soit au cours de la première période d'examen (20 mars 2017) soit au cours de la deuxième (23 mai 2017).

[HAUT](#)

2. ACTUALITÉS ET ANALYSE : Incapacité à absorber les crédits du Fonds mondial : les circonscriptions africaines tirent la sonnette d'alarme

Les crédits périmés représentent une occasion perdue pour la lutte contre les maladies et le renforcement des systèmes de santé

Andrew Green

Du fait d'obstacles rencontrés tant au niveau du Secrétariat que des pays, de nombreux bénéficiaires de subventions du Fonds mondial ne sont pas en mesure d'absorber entièrement leurs crédits et tirent la sonnette d'alarme sur les réductions de la couverture et de la qualité des services qui en résultent. Cet article est le premier d'une série de trois articles dans lesquels nous abordons certaines des raisons à l'origine de ces problèmes d'absorption, ainsi que certaines des solutions proposées.

Les délégations représentant l'Afrique orientale et australe et l'Afrique occidentale et centrale au Conseil d'administration du Fonds mondial ont fait état de leur préoccupation concernant la capacité d'absorption dans une déclaration publiée en avril 2017, peu avant la réunion du Conseil d'administration à Kigali (Rwanda) au mois de mai.

Dans leur déclaration, elles décrivaient le problème d'absorption des crédits comme « un problème persistant des pays africains ». Au-delà des occasions d'intervention manquées, affirmaient les délégations, les problèmes d'absorption peuvent également perturber les plans d'achat de médicaments et d'autres produits de santé et le financement futur. D'après Syson Namaganda Laing, référente de la délégation de l'Afrique orientale et australe, les responsables espèrent qu'en mettant en lumière leurs préoccupations concernant les financements périmés, ils pourront attirer davantage l'attention sur un problème qu'il est urgent de régler et tenter d'obtenir la mise en œuvre de solutions possibles.

Bien que, selon les spécialistes, des inquiétudes au sujet de l'absorption existent dans toutes les régions, Bernice Dahn, qui est à la fois ministre de la Santé du Libéria et membre suppléante du Conseil d'administration pour l'Afrique occidentale et centrale, estime que ce problème est particulièrement préoccupant pour les deux circonscriptions de l'Afrique subsaharienne.

« Beaucoup de pays africains ont des économies en difficulté, où les ressources ne suffisent pas à répondre aux nombreux besoins du pays », explique-t-elle. « Le budget national de santé est souvent bien trop réduit pour faire face aux énormes besoins sanitaires, alors en Afrique, nous avons grandement besoin des subventions du Fonds mondial pour compléter les ressources disponibles et prendre en charge une part significative du fardeau de la santé dans nos pays respectifs. » Cela rend tous crédits du Fonds mondial périmés en raison de l'absorption insuffisante d'autant plus significatifs.

Lors de la réunion de novembre 2016 du Conseil d'administration à Montreux (Suisse), le Fonds mondial [a estimé](#) qu'au moins 1,1 milliard de dollars de la période d'allocation 2014/2016 resteraient inutilisés.

En vertu du règlement actuel du Fonds mondial, un pays ne peut pas reporter les crédits inutilisés sur la période suivante de mise en œuvre, même s'il s'agit de la « même » subvention.

Une part importante de ces fonds inutilisés de la période d'allocation 2014/2016 semble venir des pays africains. Bien que le Fonds mondial ne communique pas d'information sur l'absorption des crédits des subventions individuelles, le Centre africain de recherche sur la santé et la population (APHRC) a publié fin 2016 un [rapport](#) dont il ressort que sur l'ensemble des 34 pays des deux circonscriptions africaines, quelque 65 pour cent seulement des fonds des subventions signées au cours des trois dernières années avaient été décaissés.

En outre, parmi les participants à trois études différentes menées par l'APHRC en 2015 et 2016 et évoquées dans son rapport, moins de 5 % des personnes interrogées considéraient comme bonne la capacité d'absorption de leur pays, et 48 % la jugeaient faible.

Cette préoccupation n'est pas nouvelle, selon Mme Dahn, mais elle mérite notre attention car elle signifie concrètement que des fonds sont perdus dans les efforts de lutte contre les trois maladies.

« L'incapacité des pays africains à absorber adéquatement les ressources du Fonds mondial limite l'impact attendu des subventions sur ces pays et ralentit la vitesse à laquelle ces maladies pourraient en être éradiquées », affirme-t-elle.

D'après Mme Laing, la mauvaise absorption a une incidence sur la capacité des pays à acheter les médicaments et autres produits payés avec l'argent du Fonds mondial. Les pays alignent souvent leurs calendriers d'achat sur ceux des subventions du Fonds mondial, explique-t-elle, ce qui signifie que si les fonds sont retardés ou – plus grave – périmés car non dépensés durant la période de la subvention, cela peut entraîner des ruptures de stock de produits cruciaux. Cela est particulièrement dangereux si le budget national ne prévoit pas de fonds pour compenser l'argent perdu du Fonds mondial.

L'absorption insuffisante a également des conséquences sur le financement futur, à la fois au niveau des pays et pour le Fonds mondial de manière plus générale, estime Allan Maleche, président du groupe des maîtres d'œuvre. Bien qu'il ne fasse pas officiellement partie de la structure de gouvernance du Fonds mondial, le groupe des maîtres d'œuvre tente de renforcer

la participation des maîtres d'œuvre des subventions aux activités du Conseil d'administration du Fonds.

Selon M. Maleche, si un pays n'est pas en mesure de dépenser les fonds qui lui sont alloués, cela peut affecter le montant qui lui sera alloué dans les cycles de financement futurs. Cela a également des conséquences au moment de la reconstitution des ressources du Fonds mondial, ajoute-t-il, les donateurs demandant alors pourquoi une partie du financement n'a pas été dépensée.

« Ce problème doit être réglé », juge M. Maleche. « Laisser les crédits expirer alors que ces maladies continuent de tuer envoie un mauvais signal. »

Le deuxième et le troisième article de cette série aborderont certains des obstacles persistants à la pleine absorption, ainsi que les solutions mises à l'essai ou en cours de discussion face à ces obstacles.

L'auteur de l'article dispose d'une copie de la déclaration d'avril 2017 des deux délégations africaines au Conseil d'administration sur les problèmes d'absorption.

[HAUT](#)

3. ACTUALITÉS : La procédure de sélection du prochain Directeur exécutif du Fonds mondial est en bonne voie, assure le Comité des candidatures

Les annonces dans la presse ont suscité 92 candidatures

David Garmaise

Le Conseil d'administration du Fonds mondial devrait être en mesure de sélectionner un nouveau Directeur exécutif à sa réunion des 14 et 15 novembre 2017. D'après une [mise à jour](#) fournie par les dirigeants du Comité des candidatures, le Conseil d'administration a reçu 92 candidatures en réponse aux annonces publiées en juin et juillet en anglais, en français et en espagnol dans *The Economist*, *Jeune Afrique*, *Le Monde* et *La Nación*.

L'ambassadrice Michèle Boccoz et le professeur Vinand Nantulya, respectivement présidente et vice-président du Comité des candidatures au poste de Directeur exécutif, ont indiqué que d'autres candidats ont également été identifiés dans le cadre des échanges des membres du Conseil d'administration et d'autres acteurs des réseaux du secteur de la santé internationale.

Ces activités devaient se poursuivre jusqu'à la réunion du Comité des candidatures en vue de finaliser la liste des candidats à inviter pour une entrevue, laquelle devait avoir lieu la première semaine de septembre. C'est alors que la procédure commence véritablement à s'intensifier. Les candidats seront soumis à de rigoureux contrôles préalables et vérifications des antécédents, d'après Mme Boccoz et M. Nantulya. Le Comité des candidatures procédera à deux séries d'entrevues en personne, après quoi le Comité remettra un rapport final au Conseil

d'administration et lui présentera les candidats retenus à l'occasion d'une retraite qui se tiendra la troisième semaine d'octobre. Les noms des candidats retenus seront alors rendus publics.

Toujours selon la mise à jour, une période « d'engagement des circonscriptions » de trois semaines aura lieu après la retraite du Conseil d'administration et avant sa réunion de novembre. « Pendant cette période, les candidats retenus effectueront des appels avec les circonscriptions du Conseil d'administration », expliquent Mme Boccoz et M. Nantulya, « au cours desquels les candidats et les circonscriptions pourront s'exprimer ouvertement, répondre aux questions et aborder tous sujets de préoccupation commune ». Le Conseil du personnel sera également invité à participer à un appel par candidat.

Tout au long de la période d'engagement des circonscriptions, les parties intéressées pourront soumettre leurs avis et commentaires par le biais d'une adresse électronique spéciale : edconsultation@russellreynolds.com.

Cette procédure est la deuxième tentative du Conseil d'administration de pourvoir au poste de Directeur exécutif. Au début de l'année, le Conseil avait abandonné sa première tentative, évoquant des problèmes liés à la procédure (voir l'[article de l'OFM](#)). À l'époque, les efforts de recrutement avaient en quelque sorte tourné au cirque médiatique avec la fuite de l'identité des candidats retenus dans la presse (voir l'[article de l'OFM](#) sur les raisons de l'échec de la procédure).

Marijke Wijnroks assume la fonction de Directrice exécutive par intérim depuis le départ de Mark Dybul au terme de son mandat de quatre ans, fin mai.

[HAUT](#)

4. COMMENTAIRE : Réflexions d'une rédactrice de demandes de financement au Fonds mondial

Il n'y a pas deux processus de pays identiques

Gemma Oberth

Cette année, j'ai rédigé trois demandes de financement au Fonds mondial pour des programmes africains de lutte contre le VIH et la tuberculose. Pour la première période d'examen (20 mars 2017), j'ai rédigé une demande pour le Zimbabwe, pour la deuxième période (23 mai 2017) une pour la Zambie et pour la troisième période (28 août 2017) une demande pour le Swaziland.

Les demandes du Zimbabwe et de la Zambie ont été invitées à passer directement au stade de l'établissement de la subvention. Quant au Swaziland, le résultat de sa demande devrait lui être communiqué à la mi-octobre.

Aidspan a publié des informations sur ces trois demandes de financement lors de leur dépôt (voir les articles disponibles [ici](#) (en anglais), [ici](#), et [ici](#) (en anglais)).

Ensemble, ces trois propositions représentent plus d'un milliard de dollars. Ce n'est pas la première fois que je rédigeais des demandes de financement au Fonds mondial (en fait c'était les sixième, septième et huitième demandes), mais c'est la première fois que j'en ai rédigé trois consécutives, et ce en six mois.

Être plongée de manière si intense dans des processus nationaux si différents évoque toutes sortes de réflexions sur ce qui a fonctionné, ce qui n'a pas fonctionné et ce à côté de quoi nous sommes peut-être carrément passés. Quelques-uns des facteurs clés de réussite des pays ont consisté à entamer le processus tôt, solliciter et obtenir l'assistance technique nécessaire et faire participer les communautés touchées de manière significative.

Le temps consacré à la mise au point de ces demandes (de mon côté) varie grandement d'un pays à l'autre, en fonction du calendrier du pays. J'ai consacré environ trois semaines à la rédaction de la demande de financement de la Zambie, contre près de neuf semaines pour le Swaziland. Quant à la demande du Zimbabwe, elle m'a pris approximativement cinq semaines. Je pense que commencer tôt est une bonne chose, cela donne le temps aux parties prenantes dans le pays d'étudier les premières versions et d'émettre des commentaires. Cependant, si le processus tire trop en longueur, il risque de distraire le personnel clé des programmes de son travail crucial de mise en œuvre des subventions en cours (et de leurs autres devoirs) qui, idéalement, ne devrait jamais passer après le travail d'élaboration des propositions. À mes yeux, un processus d'environ cinq ou six semaines de travail intensif est optimal.

La taille des équipes de rédaction avec lesquelles j'ai travaillé cette année était elle aussi très variée. Au Zimbabwe, quelque 130 personnes se présentaient tous les jours pour travailler à la rédaction. Au Swaziland, l'équipe avec laquelle je travaillais était environ deux fois plus petite (~60 personnes). L'équipe de la Zambie était la plus gérable en termes de taille, avec environ 30 personnes. Dans d'autres pays, j'ai travaillé avec des équipes de rédaction d'à peine huit personnes. Les équipes qui fonctionnent le mieux sont plus réduites, mais il est important qu'elles aient un groupe de référence plus large pour rassembler davantage de points de vue et éclaircir les éventuelles questions.

Pour gérer les groupes plus grands, j'ai trouvé utile de disposer d'une équipe de consultants en rédaction. Dans le meilleur scénario de cette année, j'avais différents consultants qui planchaient sur le VIH, la tuberculose, les questions de genre, les jeunes, les systèmes de santé et la société civile – qui me transmettaient tous des informations consolidées provenant de leurs sous-équipes.

Toutefois, davantage d'assistance technique n'est pas nécessairement mieux. J'ai vu des cas où les partenaires dans le pays ont perdu confiance dans le prestataire d'assistance technique, et d'autres où il y avait des heurts entre prestataires, qui ne travaillaient pas bien ensemble. Bien souvent, l'assistance technique était offerte au travers des partenaires (le plus souvent de la famille des Nations Unies) plutôt que spécifiquement demandée par le pays. Cela entraînait parfois une certaine confusion quant au mandat exact des consultants. Je pense que les pays doivent se sentir en droit de refuser l'assistance technique s'il n'y a pas de besoin spécifique identifié. Par ailleurs, j'ai souvent constaté que lorsque l'assistance technique est offerte plutôt

que demandée, elle répond généralement à des intentions du donateur déguisées en main tendue.

L'engagement des communautés touchées – priorité fondamentale du Fonds mondial – varie lui aussi grandement d'un pays à l'autre. Le Zimbabwe se distingue comme un pays ayant pris cet engagement très au sérieux. Lorsqu'il s'est agi d'élaborer les budgets pour les professionnels du sexe, les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes et les communautés transgenres, l'équipe de rédaction a insisté pour que nous attendions l'arrivée des organisations communautaires et de la société civile concernée pour qu'elles puissent mener les discussions. Le Zimbabwe est le seul pays où j'ai observé cette attitude à ce niveau. Beaucoup de pays mènent des consultations avec les populations clés, mais ils sont peu nombreux à insister pour qu'elles dirigent l'élaboration des budgets.

Même lorsqu'un éventail suffisamment large de parties prenantes participe au processus, décider combien d'argent il convient d'affecter aux différentes interventions est une tâche extrêmement difficile. Étant donné que les pays ne peuvent pas dépasser le plafond de leur somme allouée et que les besoins sont presque toujours supérieurs au financement disponible, des choix difficiles doivent être faits. Il n'y a pas de méthodologie donnée à suivre pour prendre ces décisions. En Zambie, l'équipe de rédaction a soumis toutes les activités figurant sur sa « liste de souhaits », les consultants ont chiffré le tout, après quoi a commencé un processus d'établissement des priorités, afin de voir ce qui rentrait dans les limites de la somme allouée et ce qui serait placé dans la demande de financement hiérarchisée au-delà de la somme allouée. Au Zimbabwe et au Swaziland, les chefs d'équipe et moi-même avons dressé des budgets indicatifs (estimations approximatives) par module sur lesquels l'équipe de rédaction pourrait s'appuyer pour la hiérarchisation. Cela est loin d'être une science exacte. Au Zimbabwe, le budget indicatif s'est avéré assez éloigné de la réalité, une fois les coûts calculés de manière détaillée. Au Swaziland, l'estimation s'est avérée plus exacte.

J'aimerais beaucoup pouvoir éliminer les devinettes et suivre une démarche plus scientifique. Un processus par étapes permettant de déterminer la répartition optimale de la somme allouée d'un pays serait un outil précieux. Celui-ci devrait bien entendu tenir compte des lacunes programmatiques et financières existantes du pays. Mais il n'existe pas de hiérarchie réelle permettant de savoir quelles lacunes combler en premier. Pour la plupart des pays, veiller à l'absence de lacune au niveau des traitements est la priorité absolue. Mais ce point de vue ne fait pas l'unanimité. Au Zimbabwe, un groupe de donateurs a adressé une lettre au président de l'instance de coordination nationale (dont plusieurs responsables de haut niveau au Fonds mondial ont reçu une copie), dans laquelle il se plaignait des « changements apportés aux enveloppes budgétaires allouées, qui entraînaient un centrage bien plus grand sur les traitements, au détriment du renforcement des systèmes de santé » (voir notre [article dans la version anglaise de l'OFM](#)).

Par rapport aux années précédentes, le Secrétariat du Fonds mondial semble certainement beaucoup plus attaché à aider les pays à rédiger des propositions gagnantes. Mais il est indéniable que chaque gestionnaire de portefeuille du Fonds a son propre style. Certains se sont maintenus entièrement à l'écart du processus, d'autres ont demandé à examiner plusieurs ébauches, et

d'autres encore envoyaient chaque jour par e-mail des suggestions aux équipes. Sur les trois pays que j'ai aidés cette année, une équipe de pays s'est rendue sur place deux fois pendant la mise au point de la demande de financement, une autre une fois, et la troisième pas du tout. Pour les équipes de pays, il y a un équilibre délicat à trouver entre offrir des recommandations et avoir une attitude normative. Dans la plupart des cas, je pense que les équipes de pays devraient faire preuve d'un engagement plus rigoureux au stade des ébauches des demandes de financement, notamment pour réduire le risque que celles-ci doivent être retravaillées. Jusqu'à présent cette année, environ une demande de financement sur dix est « recalée », le pays devant dans ce cas la retravailler et la présenter à nouveau.

Les documents-types de demandes de financement et les instructions correspondantes sont par ailleurs beaucoup plus conviviaux que ceux du cycle de financement précédent. L'abandon du document-type modulaire a fait la joie de nombreuses personnes. Néanmoins, l'introduction de la liste des produits de santé atténue grandement cette satisfaction. La liste des produits de santé est un document-type se présentant comme un « bon de commande » détaillé, dans lequel les pays doivent énumérer avec exactitude les médicaments, les consommables et le matériel – marque comprise ! – qu'ils comptent se procurer avec les crédits de la subvention, en quelles quantités et à quel prix. À mes yeux, cela va un cran trop loin pour le stade de la demande de financement, qui devrait plutôt rester une synthèse de haut niveau.

Après mon marathon de rédaction de demandes de financement de cette année, je me réjouis d'un certain dépaysement. Après cet article, j'arrêterai un temps de rédiger des articles pour l'OFM, plusieurs de mes prochains projets présentant un conflit d'intérêts. Disons que je cesserai d'être « observatrice indépendante ». J'espère néanmoins pouvoir apporter des commentaires de temps à autre. Je pose donc cette plume pour le moment.

[HAUT](#)

5. ACTUALITÉS : Une enquête du BIG révèle une fraude à petite échelle par un fournisseur dans le cadre d'une subvention tuberculose du Fonds mondial au Burkina Faso

L'enquête révèle également que le bénéficiaire principal a fait preuve de négligence

David Garmaise

Une enquête du Bureau de l'Inspecteur général a trouvé des preuves de fraude à petite échelle par un fournisseur local. Elle a également révélé que le bénéficiaire principal d'une subvention de lutte contre la tuberculose n'a pas pris les mesures appropriées lors de l'attribution du contrat au fournisseur et lorsqu'il a pris connaissance des activités frauduleuses.



Un [rapport](#) a été publié le 1^{er} septembre 2017 sur l'enquête menée plus tôt cette année.

D'après le Bureau de l'Inspecteur général, en juin 2014, le fournisseur en question, Sogedim-BTP Sarl, a livré 35 motocyclettes contrefaites et de mauvaise qualité, pour un montant de 73 366 euros, au récipiendaire principal, le Secrétariat permanent du Conseil national de lutte contre le sida et les IST (SP-CNLS). Ces véhicules étaient requis pour la prestation de services ciblant des personnes atteintes de tuberculose.

Les motocyclettes n'ont jamais été utilisées. Après leur livraison en juin 2014, elles n'ont pas été mises en service, n'étant pas pourvues des plaques d'immatriculation idoines.

Alors qu'elles étaient entreposées dans les locaux des sous-réceptaires, l'un d'entre eux a alerté le récipiendaire principal de ce que leur état se dégradait. Le récipiendaire principal a chargé un cabinet d'expertise indépendant d'évaluer les véhicules, et celui-ci a confirmé qu'il s'agissait de motocyclettes de contrefaçon. Selon le Bureau de l'Inspecteur général, en novembre 2014, le récipiendaire principal a demandé à la Sogedim de fournir un certificat d'authenticité, ce que la Sogedim n'a pas fait. En février 2015, le récipiendaire principal a demandé à la Sogedim de remplacer les véhicules, et là encore la Sogedim a refusé.

Le récipiendaire principal n'a averti l'équipe de pays du Secrétariat du problème qu'en juillet 2015, soit un an après la livraison des véhicules de contrefaçon. Le Secrétariat n'a pour sa part notifié le Bureau de l'Inspecteur général qu'en décembre 2016, dix-huit mois plus tard. Le Bureau de l'Inspecteur général estime que ce retard était en partie imputable au fait que les parties concernées avaient mal compris quand il fallait signaler de tels problèmes, bien que les politiques du Fonds mondial soient claires sur ce point.

Le Bureau de l'Inspecteur général juge que la Sogedim n'a pas coopéré aux demandes raisonnables d'information du Fonds mondial durant l'enquête.

En ce qui concerne le récipiendaire principal, l'enquête a constaté les faits suivants :

- le récipiendaire principal a négligé d'incorporer les dispositions du Code de conduite des fournisseurs du Fonds mondial au contrat passé avec la Sogedim, alors que l'accord de subvention l'exige ;
- il n'a pas fourni une description claire des motocyclettes dans le contrat d'achat ;
- le récipiendaire principal n'a pas inclus dans le contrat une clause exigeant que la Sogedim fournisse un certificat d'authenticité pour les motocyclettes ;
- il n'a pas inclus dans le contrat de dispositions lui permettant de demander des comptes au fournisseur sur la qualité des produits livrés ; et

- une fois la fraude mise au jour, le bénéficiaire principal n'a pas réussi à démontrer au Bureau de l'Inspecteur général qu'il avait pris des mesures correctives rapides et appropriées.

Le Bureau de l'Inspecteur général recommande que le montant intégral de la perte, à savoir 73 366 euros, soit recouvert. Dans un message joint au rapport d'enquête, la Directrice exécutive par intérim du Fonds mondial, Marijke Wijnroks, indique que le Secrétariat « cherchera à recouvrir les fonds dépensés pour les véhicules de contrefaçon et prendra les mesures appropriées à l'encontre du fournisseur ».

La subvention de lutte contre la tuberculose concernée, BUR-810-G11-T, a pris fin en mai 2015 et sa clôture financière est en cours. Le bénéficiaire principal, SP-CNLS, ne gère pas les subventions tuberculose et VIH/tuberculose actuelles.

Le Bureau de l'Inspecteur général indique dans son rapport d'enquête que le Secrétariat a considérablement renforcé les mesures d'atténuation des risques pour le portefeuille du Burkina Faso depuis l'achat des motocyclettes, en réponse à une [enquête antérieure](#) dont les résultats avaient été publiés le 30 octobre 2015 (voir l'[article de l'OFM](#)). Cette première enquête avait révélé l'achat massif de moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action par un bénéficiaire principal gouvernemental en 2010. Parmi les mesures renforcées d'atténuation des risques figurent les suivantes :

- les achats de tous les produits de santé destinés au Burkina Faso s'effectuent par l'intermédiaire du mécanisme d'achat groupé du Fonds mondial ;
- l'achat local de l'ensemble des principaux produits non sanitaires s'effectue par l'intermédiaire de tierces parties indépendantes comme l'UNICEF et l'UNOPS ; et
- un agent financier vérifie désormais la mise en œuvre des programmes par les différents maîtres d'œuvre et donne des garanties en ce sens, de manière plus volontariste.

L'enquête antérieure avait révélé des dépenses non conformes s'élevant à 9,1 millions d'euros. D'après le Bureau de l'Inspecteur général, le gouvernement a déjà remboursé 1,57 million d'euros et s'acquittera du solde d'ici septembre 2020, sous forme de versements annuels.

[HAUT](#)

Ceci est le numéro 50 de la lettre d'information de l'Observateur du Fonds mondial (OFM). Pour nous faire parvenir des commentaires, des suggestions de sujets ou des remarques, vous pouvez écrire au rédacteur en chef, David Garmaise (david.garmaise@aidspan.org). Pour vous abonner à l'OFM, rendez-vous sur www.aidspan.org. Les articles sont également disponibles en anglais.

La lettre d'information indépendante de l'OFM couvre l'actualité du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et offre analyses, commentaires et opinions. (<http://www.theglobalfund.org/fr/>).

Aidspan (www.aidspan.org) est une ONG internationale basée à Nairobi, au Kenya, dont la mission est d'agir comme un observateur indépendant du Fonds mondial et de fournir des services qui peuvent

profiter à tous les pays désireux d'obtenir un financement du Fonds et d'en faire un usage efficace. Aidspace se finance grâce aux subventions des gouvernements et des fondations. Aidspace n'accepte aucun financement de la part du Fonds mondial, ne fournit aucun travail rémunéré de consultance et son contenu est gratuit.

La reproduction des articles de la lettre d'information est autorisée avec la mention : « Source : lettre d'information de l'Observateur du Fonds mondial (www.aidspace.org/gfo), un service d'Aidspace ».

Pour vous désabonner, cliquez [ici](#).

© 2017 Aidspace. Tous droits réservés.